





2018 FIM MOTOTOUR OF NATIONS REGLEMENT PARTICULIER

Règl. 1

Le FIM Mototour of Nations 2018 est organisé par la Fédération Tunisienne de Motocyclisme et des Activités Associées et le Moto Club de Sousse sous l'égide de la Fédération Internationale de Motocyclisme (FIM) et la Commission pour le *Tourisme et Loisirs (CTL)*, la manifestation aura lieu du 11 Octobre au 15 Octobre 2018 conformément au Code pour les Concentrations Touristiques de la FIM, aux règlements de la FIM, à ce règlement particulier (RP) et au Code de l'Environnement FIM.

Règl. 1.1

L'organisation du Moto Tour of Nations 2018 a été déléguée à :

Nom: Fédération Tunisienne de Motocyclisme et des Activités Associées - FTMAA

Addresse: 1 rue Mohamed Ikbel

1004 El Menzah IV

Tunis

Tél/Fax: +216 71 236 005

Mobile: +216 27 220 022 / +216 23 272 985

Courrier électronique : ftmaa@fim-mototour2018.tn - contact.ftmaa@gmail.com

Internet site: http://fim-mototour2018.com/

Règl. 1.2 Officiels

Président Exécutif : Nuno Trêpa Leite Membre de la CTL : Abdellah Laraichi

Directeur du FIM Mototour of Nations 2018 : Mehdi Bach-Hamba Directeur Adjoint du FIM Mototour of Nations 2018 : Afif Trabelsi

La 1ère réunion du Comité Exécutif aura lieu le : 11 Octobre 2018 à 18h00, á L'Hôtel

Marhaba Palace El Kantaoui Sousse.

Les autres réunions seront fixées par le Comité Exécutif.











Règl. 2 Participation au Mototour of Nations

Le nombre de participants sera limité à 250. 90% des participants doit être non tunisiens motocyclistes, en vue de promouvoir les régions de Sousse et de la Tunisie, à l'échelle internationale. Les inscriptions seront acceptées d'avril 2018 au 15 juillet 2018. Le principal objectif du voyage et de l'itinéraire choisi sera celui d'assurer la sécurité des participants et de mettre en valeur la culture et l'histoire de la région et du Pays. Les participants seront divisés en groupes d'une cinquantaine de motos, accompagnés d'une escorte d'au moins 4 « marshals », à une vitesse constante « touriste », avec escales fréquentes selon le programme. Les jonctions majeures vont être vigilé en permanence, et la route sélectionnée sera goudronné et adapté pour le motocyclisme dans n'importe quel temps. Durant les trois jours, la distance totale parcourue sera environ 420 km.

Règl. 3 Inscriptions

Les fiches d'inscriptions doivent être envoyées pas plus tard le 15 juillet 2018, avec paiement sur le compte courant de la FTMAA de la totalité des frais. Le formulaire d'inscription sera publié sur le site Web http://fim-mototour2018.com – ainsi que les coordonnées bancaires de la FTMAA et le programme définitif.

- a) Les inscriptions individuelles seront traitées selon la formule établie par la FMN qui organise l'événement et envoyées par les fédérations nationales Voir la règle 1.1 ;
- b) Les fédérations doivent soumettre un document de synthèse (en excel) comportant les indications suivantes :
 - 1) Les noms des participants ;
 - 2) Marque de la moto
 - 3) Type de la moto
 - 4) Matricules des motos;
 - 5) Les montants payés pour l'enregistrement ;
 - 6) Distance du lieu de l'événement ;
 - 7) Nom, numéro licence et adresse e-mail de délégués nationaux.

Règl. 4 Droit d'inscription

Le droit d'inscription est fixé par la Fédération du participant. Il comprend le tarif de l'organisateur de 250€, plus des frais administratifs supplémentaires de la part de la FMN. Le montant est fixé en euros.

Les enfants entre 8 et 12 ans ne paient que 50% de l'inscription adulte lorsque les enfants en dessous de 8 ans sont admis gratuitement.











Les droits d'inscription doivent être versés en totalité (100%) par les participants des FMN avant le 15 Juillet 2018 sur le compte suivant :

Titulaire du compte : Fédération Tunisienne de Motocyclisme et des Activités

Associées - FTMAA

Nom de la banque : BANQUE DE L'HABITAT Adresse de la banque : Charguia 1, Tunis

No du Compte / IBAN: TN59 - 14 902 902 1007 065 737 73

BIC / SWIFT: BHBKTNTT

Tout paiement doit être effectué en EURO (€). Les frais de virement sont à la charge de l'expéditeur.

Règl. 5 Date de clôture des inscriptions

La date de clôture des inscriptions est le : 15 Juillet 2018.

Les inscriptions peuvent être acceptées après cette date à la discrétion du Comité exécutif. Un supplément peut être appliqué pour les inscriptions en retard (25%).

Règl. 6 Cadeaux, souvenirs et prestations accordés aux participants

Tous les participants ayant payé les droits d'inscription bénéficieront des prestations minimales suivantes :

- Participation au « FIM Mototour of Nations »
- Logement en Hotel pendant la durée de la manifestation (4 nuits)
- 4 repas du soir
- 4 petits déjeuners
- 3 déjeuners
- Une plaquette/médaille souvenir ou pins
- D'autres souvenirs au choix de l'organisateur

Règl. 7 Hébergement

Réservations d'hôtel sont incluses dans les frais d'inscription et doivent être payées avant 15/07/2018, sur le compte bancaire figurant à l'article 4.

Tous les paiements seront en Euros (€) et couvriront les coûts de transfert.

Règl. 8 Centre administrative

Le Centre administratif sera ouvert le 11 Octobre 2018 de 14h00 à 19h00.

Adresse: Hôtel Marhaba Palace El Kantaoui SOUSSE

(http://www.marhabahotels.tn/marhaba-hotels.php?HID=2)











<u>Veuillez consulter le site Web de Mototour pour obtenir plus d'informations sur la façon d'y</u> arriver!

Règl. 9 Résultats et classements

Les prix suivants seront décernés :

- 1. Fédération nationale ;
- 2. Club:
- 3. L'âge du participant. Plus jeune et plus vieux!
- 4. Prix pour les participations féminines (á la discrétion de l'organisation).

Dans le détail, les règles de classement sont :

- a) chaque pilote acquiert 1 point par km parcourus de son club, plus de 1 point par km parcourus sur les deux jambes.
- b) le classement de la "Fédération nationale" est calculé comme la somme des notes obtenues par les pilotes appartenant à la Fédération nationale.
- c) le "Club" classement est calculé comme la somme des notes obtenues par les pilotes appartenant au même club national.

Les résultats seront affichés deux heures avant la cérémonie, au lieu de dîner de gala, le 14 Octobre. Comité exécutif sera disponible pour les délégués nationaux pour faire face à des objections aux résultats, jusqu'à 30 minutes avant la cérémonie de remise des prix finale.

Règl. 10 Disqualification

Les participants seront officiellement disqualifiés à la discrétion du Comité Exécutif si nécessaire.

Décision du Comité exécutif sera définitive sur cette question.

Règl. 11 Cérémonie de remise des prix

La remise des prix aura lieu le 14 Octobre 2018 en soirée.

Règl. 12 Délégués Nationaux

Chaque FMN participant a le droit de nommer un Délégué, détenteur de la licence de Commissaire Touristique. La nomination doit être soumise par écrit à l'organisateur au moins 30 jours avant la manifestation.

Règl. 13 Conditions d'annulation d'inscription

L'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation :

- si, au moment de la clôture des inscriptions, le nombre est inférieur à 100
- en cas de force majeure.

Dans le cas d'une annulation de la manifestation, les participants qui auront transmis leur bulletin d'inscription avant la date de clôture des inscriptions en seront informés.











Règl. 14 Challenges

Classification de la Fédération nationale : le Trophée FIM/Mototour des Nations (mis à disposition par la Fédération organisatrice) sera accordé à la Fédération gagnante ; les fédérations classées deuxième et troisième recevra une « coupe » ;

Classification nationale des Club : le Trophée « MCS » sera accordé au Club gagnant ; les Clubs classés deuxième et troisième recevra une « coupe » ;

Classification d'âge : les trois pilotes plus jeunes verront attribués "FTM Tunisie" "coupes". Les trois plus anciens pilotes recevront également un trophée « Moto Club Sousse - Senior».

Les organisateurs du Mototour des Nations peuvent présenter certaines autres récompenses à la discrétion du Comité exécutif.

Règl. 15 Responsabilité des autorités, des organisateurs et des participants

Conformément au CCT (Mototour of Nations art. 11) et à l'art. 19 (Concentrations Touristiques de la Catégorie A).

Tous les participants doivent être en possession d'un permis de conduire valide et les appropriées assurances d'accident et responsabilité envers les tiers valables pour les pays par lesquels ils passeront. En outre, les participants s'engagent à indemniser et à exonérer la FIM, la FMNR, les organisateurs et les responsables, ainsi que leurs employés, dirigeants et agents de toute responsabilité de tiers pour toute perte, dommage ou blessure, pour laquelle elle/lui est conjointement et solidairement responsable.

Respecter les instructions de la police sur les visites guidées.

Feux diurnes sont obligatoires.

Règl. 16 Comportement du motard et Protection de l'environnement

Les participants au Mototour of Nations FIM sont les ambassadeurs motocyclistes de leur pays et doivent prendre en considération les autres usagers de la route. (CCT Mototour of Nations art. 3).

Recommandations à l'intention des usagers de la route :

- a) Les motocyclistes individuels devraient développer des habitudes de conduite de manière à s'assimiler complètement aux autres types d'usagers de la route.
- b) Etre prudent et éviter de conduire de manière agressive et compétitive.
- c) Economiser l'essence et réduire la pollution en évitant de faire tourner inutilement les moteurs au ralenti.
- d) Conduire avec politesse et limiter la pollution par le bruit en utilisant le klaxon uniquement en cas d'urgence.
- e) Dérangements provoqués par le bruit. Utiliser un système d'échappement standard, ou autre système d'échappement silencieux, et maintenir les systèmes sonores le plus bas possible.
- f) Utiliser uniquement les routes ouvertes à la circulation des motocyclistes.
- g) Conduire comme un professionnel en roulant à une allure tranquille et discrète lorsqu'on est en groupes.











- h) Respecter la nature en ne circulant pas sur des chemins dont la dégradation ne peut être récupérée de manière naturelle.
- i) Protéger la faune et son habitat naturel en conduisant de manière intelligente.
- j) S'assurer que vos pneus, batteries et huile usés ou autres articles recyclables sont recyclés ou récupérés correctement.
- k) Encourager une utilisation rationnelle de l'essence ainsi qu'une économie d'espace en utilisant une moto au lieu d'une voiture.
- I) Rappelez-vous que nos villes et nos routes ne sont pas des circuits.



